

Dépot légal 15-12-827

www.magazinehaitiespoir.site

54, Vol. 2, du 12 au 18 Septembre 2026

Magazine HAÏTI-ESPOIR

Revue de l'actualité nationale et internationale



Tél (+509) 3475 1155 / 56220262

Haïti / crise politique

POUR LA DISSOLUTION DU CEP ET LE REPORT DES ÉLECTIONS !



Aéroport Antoine Simon des Cayes

Entre Inauguration précipitée et projets de grande envergure

LE KIDNAPPING: LA TERREUR DU DROIT DE VIVRE EN HAÏTI



MISS UNIVERSE NICARAGUA 2026 JASMINE BRANFORD

POURQUOI HAÏTI A T-IL TOUJOURS ÉCHOUÉ ?

<<L'alphabétisation au service des personnes, de la planète et de la prospérité. >>, tel est le thème sous lequel était placée la célébration par l'UNESCO de la *Journée Mondiale de l'Alphabétisation* le 8 Septembre 2026 au Chiapas, l'un des États fédérés les plus pauvres du Mexique. Depuis 1966, l'ONU travaille à sensibiliser les Gouvernements et les sociétés civiles sur la nécessité d'alphabétiser la population mondiale. Pourtant, 60 ans après il existe encore sur la planète les ténèbres de l'analphabétisme : 739 millions d'adultes (15 ans et plus) ne comprennent pas encore la magie des lettres et des chiffres ; ce qui représente environ 10% de la population du globe. Dans la cartographie et la démographie mondiales de l'analphabétisme, l'Afrique Subsaharienne et l'Asie du Sud comptent pour 77 % du total, dont 2/3 de femmes et de ruraux.

La lutte contre l'analphabétisme ne semble plus à l'ordre du jour en Haïti où il affecte 51% (selon l'IHSI) de la population adulte, soit environ 2.5 millions de personnes. Cela fait d'Haïti le pays le plus touché en Amérique Latine qui compte un taux moyen de 5% d'illettrisme. Néanmoins, depuis les années 1940, le pays s'est engagé dans des campagnes boiteuses 'd'éducation communautaire, d'alphabétisation et d'éducation populaire', dont les plus marquantes furent menées par :

- *L'office National d'Education Communautaire (ONEC)* fondé le 14 Septembre 1961 sous la Présidence à

vie de Dr. François Duvalier. Il mettait en place les écoles du soir pour adultes, en plus d'un programme d'alphabétisation.

- *L'Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire (ONAAC, 1967)* qui ajouta à l'apprentissage le développement communautaire à travers les *Conseils d'Action Communautaires (CAC)*.

- *L'Office National pour la Participation et l'Education Populaire (ONPEP)* mis sur pied le 20 Mai 1986 comme pour corriger le manque de résultats de la dictature des Duvalier (septembre 1957- février 1986) dans le domaine de l'éducation des adultes ;

- *Misyon Alfa*, une initiative de l'Eglise Catholique Romaine lancée en mars 1986 et placée sous la responsabilité du Père **Frantz Grandoit**.

- *L'Office National d'Education Communautaire (ONECA)* fondé en 1989 sous la présidence provisoire du Général Prosper Avril ;

- *La Secrétairerie d'Etat à l'Alphabétisation (SEA)* instituée en 1994 sous la Présidence de Jean-Bertrand Aristide. La SEA avait lancé les programmes 'Alpha Economique' en 2002, et la méthode 'Yo, sí Puedo' (Moi, oui, je peux) en 2007 avec la coopération cubaine.

Comme on pouvait s'en rendre compte, les résultats sont loin d'être satisfaisants, pour des raisons politiques, financières et techniques.

Page suivante

Aujourd'hui, on parle de moins en moins d'alphabétisation des masses populaires dans le pays, au point de penser qu'on a fini par baisser complètement les bras ou s'en laver les mains face aux échecs répétés. La balance démographique ou mieux, le solde démographique naturel (la faible espérance de vie ou la mortalité des adultes face à la baisse du taux de natalité) et la multiplication des écoles fondamentales, ont finalement fait baisser un peu le taux d'analphabétisme dans le pays.

Pourtant, sur le sous-continent latino- américain et dans le bassin des Caraïbes les exemples de campagne d'alphabétisation réussie ne manquent pas. Avant la révolution cubaine de 1957, le pays avait eu seulement 23% d'analphabétisme. En 1961, il n'en fallut pas plus de 12 mois de mobilisation de 250 mille volontaires dans les zones rurales pour qu'en décembre de la même année, le pays fût déclaré libre de ce fléau social par l'ONU. Il en fut de même pour le Nicaragua sandiniste : la *Croisade Nationale d'Alphabétisation* lancée en mars 1980 avec le soutien de l'UNESCO, avait ramené en 5 mois le taux d'analphabétisme de 50% à 13%.

Faut-il donc comprendre que seule l'instauration d'un régime communiste ou socialiste en Haïti pour réussir, de gré ou de force, une campagne d'alphabétisation et fournir aux *'populations et à la planète les chances de prospérité'* à travers les notions de base de lecture, d'écriture et de calcul arithmétique ? Pas forcément. En dehors de Cuba et du Nicaragua, de nombreux pays et régimes non socialistes de la région ont réussi à tirer leurs populations de l'ornière de l'illettrisme.

Le monde est entré de plein pied et avance à grands pas dans l'ère de l'*alpha-Net-isme* (de la digitalisation), où les gens utilisent les plateformes numériques pour obtenir des services qui nécessitaient autrefois le présentiel. Peut-on brûler l'étape de l'alphabétisation ? Il est impossible, sinon difficile pour des gens illettrés de fonctionner dans le monde digital !

Pourquoi les campagnes d'alphabétisation en Haïti se sont toutes soldées par des échecs ?

La première remarque c'est que là où il y eut des campagnes massives et rapides, et des croisades pour cette

cause sociale, Haïti a choisi de mettre en place des institutions permanentes dirigées par des fonctionnaires qui avaient intérêt à faire durer le plaisir. Les réalisations de ces campagnes ne dépassaient pas donc quelques milliers d'alphabétisés sur des périodes assez longues, et furent inefficaces au regard des ressources utilisées. C'en fut peut-être le péché originel.

Quand en 2007, le Président René Préval avait fait venir les coopérants Cubains appliquer en Haïti la méthode *'Yo, sí puedo'* utilisée en 1961 à Cuba, cela avait soulevé un grand espoir, mais on savait que les conditions n'étaient pas réunies en Haïti pour en assurer la réussite : la détermination et les moyens n'étaient pas au rendez-vous !

Haïti a besoin de réaliser enfin l'alphabétisation des masses pour permettre au pays d'entrer de plein pied dans le monde digital en cours. Comment un peuple ayant produit de nombreux *'marrons du syllabaire'*, ceux-là qui, durant l'époque coloniale et esclavagiste, transgressaient l'interdiction d'apprendre à lire et à écrire, ne soit-il pas arrivé encore à s'alphabétiser après 222 ans d'indépendance nationale ? Les causes en seraient-elles :

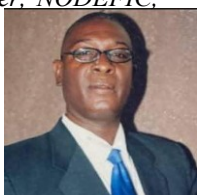
- l'institutionnalisation permanente de ce que devrait être une croisade rapide ?
- l'absence de bonne volonté ?
- le manque d'embrigadement et de mobilisation de la jeunesse ?
- l'insuffisance de moyens matériels et financiers et de ressources humaines ?
- le manque de persévérance et de discipline proverbial des Haïtiens toujours enclins à baisser les bras face aux difficultés ?
- la mal-appréhension des principes de l'andragogie, de la réalité socio-économique des paysans haïtiens et du profil psychosociologique de l'homme populaire haïtien ?

Autant de facteurs qui peuvent bien être à la base des échecs répétés. Une preuve aussi que les institutions successives mises en place, n'ont pas pris le temps d'analyser les causes de l'échec de la précédente en vue d'en tirer expérience...

Me. Jean Hénoc Faroul, M.A

- Master en droit / Relations Internationales
- Licencié en Droit,
- Défenseur des Droits Humains
- Licencié en Communication Sociale,
- Certifié en Administration Publique,

- Certifié en Analyse de l'Information
- (ONU, Norwegian Defence International Center, NODEFIC, Oslo, Norvège), Certifié en Droits Humains
- (Université du Pays Basque, Espagne),
- Journaliste de carrière,
- Ancien fonctionnaire de l'ONU,



HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !

POUR LA DISSOLUTION DU CEP ET LE REPORT DES ÉLECTIONS !

Par Ulysse Jean Chenet



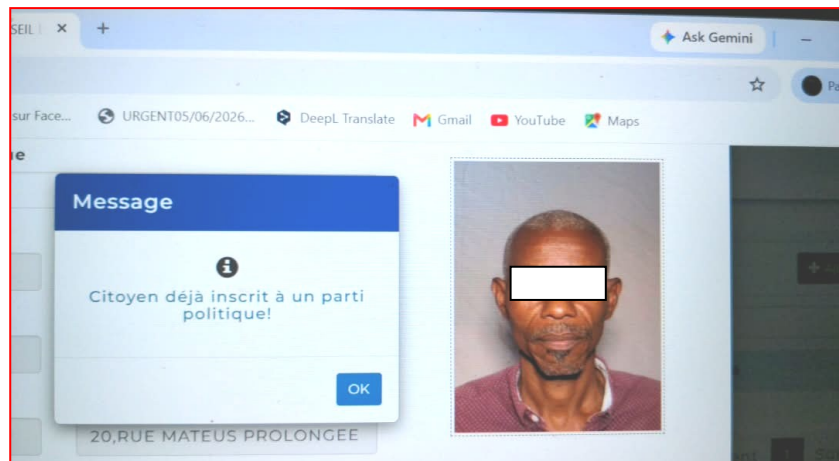
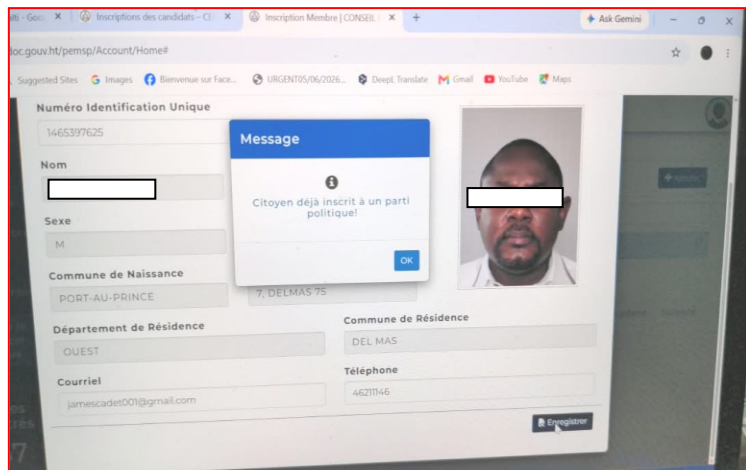
De gauche à droite : l'ex-président du CEP, Jacques Desrosiers, et le PM Alix Didier Fils-Aimé

Dans le cadre d'une certaine « présidence tournante », un nouveau bureau exécutif a été élu à la tête du Conseil Electoral Provisoire (CEP) le Mardi 8 Septembre 2026. Peterson Pierre-Louis, le représentant des Cultes Reformés, a remplacé Jacques Desrosiers (AJH) à la présidence de l'institution électorale, tandis que Jaccéus Joseph (secteur paysan), celui qui avait rejeté avec force la nomination du Directeur Général, Uder Antoine, en assure la vice-présidence. Le Secrétariat Général et la Trésorerie reviennent respectivement à Nemrod Sanon (secteur syndical) et Schnaïda Adély (secteur vodou). Auparavant, Pierre-Louis occupait le poste de Secrétaire Général ; il a donc bénéficié d'une petite promotion au sein du bureau, tandis que Sanon, lui, était déjà Trésorier. Jusque-là on n'a donc eu qu'un petit remaniement au sein d'une équipe qui a fait preuve de son incompétence à réaliser ces élections si primordiales pour l'avenir de l'Etat d'Haïti et du peuple haïtien.

Depuis son investiture le 18 Octobre 2024, le CEP n'a fait que s'embrouiller dans des conflits inutiles avec l'Exécutif autour du décret électoral, le budget électoral et le calendrier des joutes électorales. Après deux longues années, le processus électoral patine en raison de la crise

sécuritaire, mais aussi et surtout à cause de l'incompétence du CEP. Les reproches adressés à l'institution électorale, tant par le Pouvoir Exécutif que les formations politiques et les électeurs, sont nombreux et divers :

- Le décret électoral, remanié déjà à deux reprises, suscite encore des interrogations légitimes de la part des partis politiques ;
- Le budget des élections n'est pas toujours clair ;
- Le calendrier, maintes fois remanié, n'est point encore réaliste. Le premier tour de la présidentielle et des législatives avait été fixé au 30 Août dernier, puis au 13 Décembre prochain. À trois mois du jour J, aucune des étapes préalables n'a été complétée ;
- L'inscription des partis politiques bat de l'aile en raison d'un quota de 30 mille membres exigé par le décret électoral, du piratage des bases de données des citoyens et des problèmes techniques ou politiques constatés au niveau de la plateforme numérique du CEP. Des citoyens ont constaté avec stupéfaction que leurs cartes d'identité ont été utilisées sans leur consentement sur la plateforme numérique du CEP comme faisant partie du "membership" d'organisations politiques inconnues.



Des centaines de milliers de citoyens dont les données personnelles ont été utilisées à des fins électorales à leur insu

- L'inscription des électeurs ne dépasse le demi-million sur un électorat de 7 millions ;
- La participation électorale de la diaspora, promise avec force, n'est pas toujours rendue possible.

Empêtré dans son incapacité à maîtriser le processus électoral, le CEP rejette les difficultés constatées sur le Gouvernement qui s'en défend, tout en s'aliénant les principaux concernés : les partis politiques et les électeurs.

Si la question sécuritaire ne peut être imputée au CEP, du moins son incompetence, son irréalisme et peut-être aussi sa partialité, ne sont pas pour arranger les choses.

<< Le doute plane sur l'organisation et surtout la sincérité des joutes électorales, car le CEP n'inspire pas confiance. Ce sont donc des amateurs qui n'ont aucune compétence et de l'expérience pour organiser de bonnes élections dans un contexte aussi difficile. >>

a dit en substance le Mouvement Point Final.

La facilité avec laquelle les cartes d'identité des citoyens ont été utilisées à leur insu sur la plateforme du CEP, présage que de même on pourrait voter à leur place, lors des élections à venir. Dans ces conditions, les jeux semblent déjà faits et les éventuels résultats des comices, peu crédibles et contestés par avance.

La République ne peut point porter le fardeau de nouvelles élections contestées à l'horizon de 2027.

Le Mouvement Point Final a conclu qu'« Il est préférable de procéder à la dissolution de cette institution malade et de reprogrammer les élections en Haïti en raison des problèmes de l'insécurité et la crise politique »>>.

Ulysse Jean Chenet,
Coordonnateur général du
Mouvement Point Final.
(509) 4183 9811/ 4458 0309



HAITI-ESPOIR

**IDENTIFIER LES
PROBLÈMES;**

**DÉTERMINER LEURS
CONSÉQUENCES;**

**RECHERCHER LEURS
CAUSES:**

**SENSIBILISER
LES GENS;
ET LES MOBILISER
AUTOUR
DES SOLUTIONS!**

Générique

Directeur Général :
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en chef
Me Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
Mutchi Obas Alex Calas
Ing. Yves Junior Vancol
Me Manfred Siméon
Me Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Martine Milard
Homère Jean
Emmanuel Voltaire

Promotion

Reporter
Thomas Goldy

Marketing et distribution
Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique
Alexis Jean Billy

Entre Inauguration précipitée et projets de grande envergure

Par Jean Manfred Siméon



La piste d'envol à rallonger de l'aérodrome des Cayes

L'Aéroport International Antoine Simon des Cayes, infrastructure vitale pour le département du Sud, est au cœur d'un processus de modernisation complexe. Si une première phase a permis l'ouverture aux vols internationaux, un vaste projet de réhabilitation, porté par la Banque interaméricaine de développement (BID), est actuellement suspendu, suscitant à la fois espoir et frustration.

L'histoire de cette réhabilitation est jalonnée de plusieurs étapes. Les premiers travaux avaient été entamés sous l'administration du président Michel Martelly, mais le projet avait stagné. Une transformation rapide a été réalisée en seulement dix jours en mars 2025, permettant à l'aéroport de passer de la catégorie 2B à 3B et d'accueillir des vols internationaux. Plus récemment, des travaux de modernisation plus conséquents ont été lancés en septembre 2025, avec un taux d'avancement de 80% annoncé mi-décembre 2025. Parallèlement, un projet

d'extension et de modernisation sur le long terme, financé par la BID, est en attente.

Plusieurs raisons ont motivé cette réhabilitation. L'insécurité croissante à Port-au-Prince et le blocage des axes routiers ont rendu la route vers la capitale dangereuse et impraticable, faisant de l'aéroport une alternative vitale pour les déplacements et le commerce. L'objectif affiché est de désenclaver le Grand Sud pour stimuler son développement économique et touristique, en facilitant les échanges commerciaux et en attirant les investissements.

Le coût global du projet reste flou. Plusieurs sources évoquent un financement de la BID qui oscille entre 69 et 100 millions de dollars pour un vaste programme de modernisation, incluant l'aéroport et des portions de la Route Nationale #2.

Cependant, certains mettent en doute ces chiffres, indiquant que la BID n'a pas confirmé un montant aussi élevé. Un financement antérieur de 30 millions de dollars avait également été mentionné par des groupes citoyens.



Le petit aéroport : des infrastructures très sommaires

Phase 1 (achevée) : Les travaux de mars 2025, considérés par beaucoup comme superficiels, ont permis l'ouverture internationale mais ont été vivement critiqués pour leur qualité jugée médiocre, avec des installations sommaires ne répondant pas aux standards internationaux .

Phase 2 (en cours) : Les travaux lancés en septembre 2025, plus conséquents, sont quasi-achevés (80% en décembre 2025). Ils incluent le repositionnement des comptoirs, l'aménagement d'un salon VIP, d'espaces pour l'immigration et la douane, la climatisation du terminal, et la mise en place d'un système de télésurveillance.

Phase 3 (suspendue) : Le projet d'extension majeur, qui nécessite une expropriation de terrains, est actuellement bloqué. Le ministre des Travaux publics a menacé de procéder à ces expropriations, avec ou sans l'accord des propriétaires, pour débloquer la situation.

Un tel projet n'est pas sans conséquence environnementale, mais les informations disponibles n'évoquent pas d'impacts environnementaux directs et documentés. Cependant, des études sont en cours. Le plan directeur du projet inclut des études d'impact environnemental et social. Par ailleurs, les autorités ont appelé à éviter les constructions anarchiques aux abords de l'aéroport, ce qui indique une prise de conscience des enjeux d'urbanisme.



Le petit aéroport : des infrastructures très sommaires

Les retombées économiques potentielles pour le département du Sud sont au cœur du projet:

Dynamisation du tourisme : L'aéroport est perçu comme un levier pour valoriser les attraits de la région comme l'île-à-Vache et les plages de Port-Salut.

Relance des échanges commerciaux : Il doit faciliter l'exportation de produits agricoles vers des marchés comme la Floride et stimuler l'économie locale.

Création d'emplois : L'infrastructure devrait générer des emplois directs et indirects dans l'aviation, l'hôtellerie et les services.

Un risque de fracture : Certains observateurs mettent en garde contre un développement à deux vitesses qui profiterait surtout aux élites si des politiques inclusives ne sont pas mises en place.

La population sudiste, qui a souvent l'impression d'être oubliée, exprime des attentes fortes mais aussi une profonde méfiance. Le projet est perçu comme un test de crédibilité pour l'État haïtien. Les citoyens, à travers des pétitions, réclament depuis des années la finalisation d'un aéroport véritablement moderne. Leur indignation a été vive lors de l'inauguration de 2025, l'infrastructure étant jugée « une honte » et loin des standards internationaux. L'espoir demeure que le projet, s'il est mené à bien, apporte enfin le développement attendu.

Jean Manfred Siméon

Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir.

Tél +50934751155 / 56220262

LE KIDNAPPING, LA TERREUR DU DROIT DE VIVRE EN HAÏTI

Par Evans Paul



Derrière ces chiffres, des familles ruinées, traumatisées, parfois endeuillées ; une classe moyenne appauvrie ; des rançons qui financent les armes et la violence aveugle.

Plus de 1,4 million de personnes ont par ailleurs été pourchassées ou contraintes de fuir leur demeure pour échapper aux enlèvements, aux viols et aux meurtres.

Puis vint ce début du mois de septembre 2026. Le dimanche 6 septembre, le journaliste Wesly Renaud Jean, de Radio Métropole, était enlevé à Delmas 31.

Le mardi 8 septembre, une délégation de l'ONAPE était prise en otage à Ennery, dans l'Artibonite : Stéphanie Paultre, directrice générale de l'Office national de partenariat en éducation, l'avocat Me Caleb Jean-Baptiste et deux policiers qui assuraient leur sécurité étaient kidnappés par des hommes armés.

Le mercredi 9 septembre, à peine deux jours après la réouverture des classes, deux jeunes écolières étaient arrachées à leur trajet vers l'école, à Delmas 75, avec leur chauffeur.

Quand des journalistes ne peuvent plus exercer leur métier sans craindre pour leur vie, quand des hauts fonctionnaires et des agents de l'État sont enlevés en plein jour, quand des écolières ne peuvent plus aller en classe, quand des

En Haïti, les données du BINUH révèlent qu'au moins 81 personnes ont été enlevées au deuxième trimestre 2026, contre 57 au trimestre précédent, soit une hausse de 42 %.

Parmi ces victimes figurent des hauts fonctionnaires, des policiers, des journalistes et des chefs d'entreprise. Certaines n'ont jamais pu rejoindre leurs familles, malgré les fortes sommes d'argent versées.

Entre avril et juin 2026, 51 personnes ont été kidnappées dans la seule zone métropolitaine de Port-au-Prince.

commerçants et des professionnels vivent dans la terreur, c'est la société tout entière qui est prise en otage.

Le kidnapping est un défi majeur au droit de vivre. Il est le produit d'une société déraillée, d'un système d'impunité et d'une faillite collective de protection.

Nous sommes tous menacés. La solidarité de toute la société est impérative.

Mais la première responsabilité incombe aux autorités de l'État : elles doivent engager les moyens techniques, humains et juridiques appropriés pour enrayer ce mal et protéger la population.

Le droit de vivre est une conquête à sauvegarder. C'est la principale priorité d'Haïti. L'avenir de la collectivité en dépend.

Evans PAUL

Ancien Premier Ministre
de la République d'Haïti

Centre

ABC : ATIZAN BON CHANJMAN

Delmas, HAÏTI

Jeudi 10 septembre 2026



Lisez Magazine HAÏTI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine Haïti-Espoir.

Tél +50934751155 / 56220262

Port-au-Prince, le 10 septembre 2026

Monsieur Jacques DESROSIERS

Président du Conseil Électoral Provisoire CEP En ses bureaux. -

Objet : Dernier appel à la raison**Monsieur le Président,**

Le Forum des groupements politiques agréés s'adresse une nouvelle fois au Conseil Électoral Provisoire au sujet de la conduite du processus électoral.

Depuis plusieurs semaines, nous avons choisi le dialogue plutôt que la confrontation. Nos correspondances, nos rencontres avec le pouvoir exécutif et avec le CEP, ainsi que notre mémoire du 1^{er} septembre, ont exposé les principales failles du processus et proposé des solutions concrètes.

Nous voulons des élections capables de mettre fin à la transition et de donner au pays des institutions légitimes.

Or, les conditions actuelles nous éloignent de cet objectif.

Le niveau des inscriptions demeure extrêmement faible. Les problèmes liés aux citoyens déplacés et à la participation effective de la population restent entiers. À cela s'ajoutent les graves interrogations soulevées par le système de vérification des prétendus membres des partis et groupements politiques.

Le Forum est également informé que des partis politiques et des citoyens envisagent de se porter partie civile afin de faire valoir leurs droits légitimes face à l'utilisation frauduleuse de leurs noms et de leurs identités par le CEP, notamment lorsque des personnes sont déclarées membres de formations politiques auxquelles elles affirment n'avoir jamais adhéré. Nous disposons d'ailleurs de cas documentés et particulièrement significatifs de dirigeants et de chefs de partis ou de groupements politiques qui n'ont pas pu être inscrits comme membres de leur propre formation, alors même qu'ils en sont les responsables.

Cette situation est suffisamment grave pour que le CEP ne puisse se contenter de poursuivre mécaniquement son calendrier, au risque de cautionner la violation des droits des citoyens. Une telle attitude serait une forme de mépris à l'égard de leurs droits, ce qui est inacceptable.

C'est précisément pour éviter cette impasse que le Forum avait proposé, dans son mémoire, une alternative au système des 30 000 membres : un système de parrainage nominatif par 5 000 électeurs, chaque parrain étant identifié par ses nom et prénom, son adresse, son numéro de téléphone, son NINU et sa signature. Ces informations permettraient au CEP de vérifier l'identité de chaque parrain, de s'assurer de son consentement réel et d'identifier et d'éliminer les éventuels doublons, tout en réglant le casse-tête du pullulement astronomique des partis politiques

dans le processus.

Cette formule est à la fois réaliste, vérifiable et beaucoup moins exposée à l'usurpation d'identité. Elle permet surtout de mesurer un soutien politique réel, plutôt que de construire artificiellement une représentativité à partir de listes dont la fiabilité est aujourd'hui contestée.

Il est encore temps d'arrêter la marche vers l'échec.

Monsieur le Président, nous vous le disons avec gravité : ne faites pas perdre leur temps et leur argent aux candidats, aux partis et aux groupements politiques.

Ils investissent déjà des ressources considérables dans un processus dont les conditions de réussite ne sont manifestement pas réunies.

Une élection suppose des électeurs en nombre suffisant, des compétiteurs placés sur un pied d'égalité, des règles acceptées, un processus crédible et une population qui puisse participer.

Et si le processus devait se poursuivre dans les conditions actuelles, le pays ne se dirigerait pas simplement vers une nouvelle crise politique : nous risquons de marcher vers une véritable catastrophe électorale. Ce que vous faites est simplement suicidaire. Il n'y a pas d'autres mots.

Le Forum demande donc que nous prenions le temps de traiter les problèmes déjà identifiés et de rétablir les conditions minimales nécessaires à des élections crédibles.

Nous vous proposons une rencontre avec l'ensemble des parties prenantes du processus électoral : le CEP, le pouvoir en place, les partis et groupements politiques agréés et les autres acteurs directement concernés.

Cette rencontre doit permettre de mettre les problèmes sur la table, d'examiner les solutions déjà proposées et de convenir des corrections nécessaires, notamment en ce qui concerne le décret électoral qui, entre autres, exclut de fait la majorité des candidats aux collectivités territoriales, le calendrier électoral, l'inscription des électeurs et la validation de la représentativité des partis et groupements.

Nous ne demandons pas au CEP de renoncer aux élections. Au contraire nous lui demandons de ne pas les compromettre inutilement.

C'est notre dernier appel à la raison.

Le Forum est prêt à participer sans délai à la rencontre que nous proposons. Il appartient maintenant au CEP de prendre ses responsabilités.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour authentication:

Salvatory R. ST VICTOR

Suivent les groupements signataires :

Nc
Re
Sig



Représentant : Wulson Joseph

Signature :

Nom du groupement: **DELIVRANS**

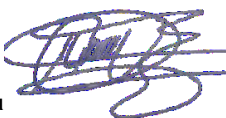
Représentant : Pierre Franklin Félus

Signature :

Nc
Re
Sig

J SOVE LONÈ

es

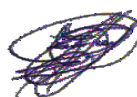


Nom du groupement
Représentant
Signature :

S-HAITI et alliés



Nom du
Représentant
Signature :



Nom du
Représentant
Signature :

M REKONSILYE

Nom du
Représentant
Signature :

OUT CITOYEN



Nom du
Représentant
Signature :

TOR

Nom du

OUT PATRIOTES



HAITI-ESPOIR

**IDENTIFIER LES
PROBLÈMES;**

**DÉTERMINER LEURS
CONSÉQUENCES;**

**RECHERCHER LEURS
CAUSES:**

**SENSIBILISER
LES GENS;
ET LES MOBILISER
AUTOUR
DES SOLUTIONS!**

Générique

Directeur Général :

Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en chef

Me Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction

Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction

Mutchi Obas Alex Calas
Ing. Yves Junior Vancol
Me Manfred Siméon
Me Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Martine Milard
Homère Jean
Emmanuel Voltaire

Promotion

Reporter

Thomas Goldy

Marketing et distribution

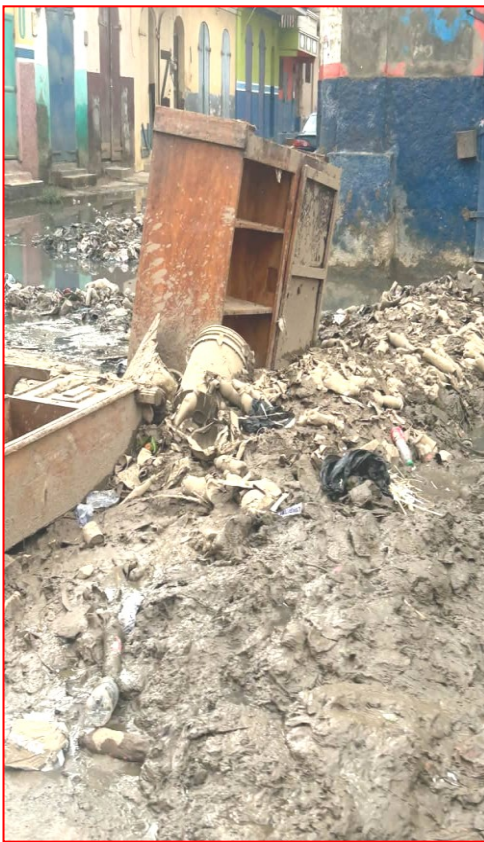
Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique

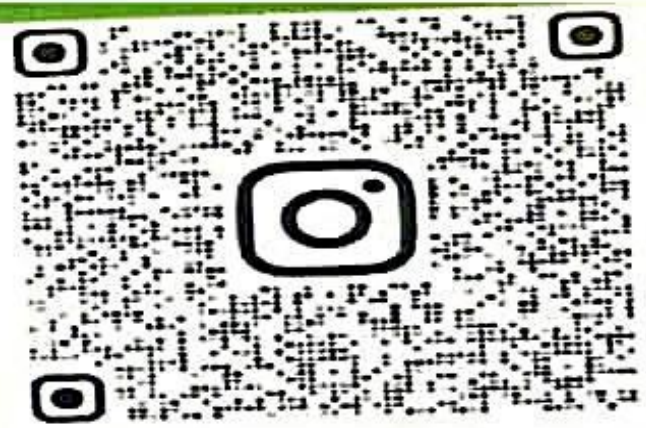
Alexis Jean Billy

IMAGES D'HAÏTI AUJOURD'HUI

Des images de la ville du Cap-Haïtien après la pluie, malgré les efforts du nouveau maire, Michel Saint-Croix. La dégradation environnementale est si profonde que les mesures palliatives ne pourront guérir le mal.



PERFORMANCE MOBILE CARWASH



PERFORMANCEMOBILECARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

PERFORMANCE CARWASH

Address:

Dade County and Broward County, Miami, Florida, USA.

Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

By appointment only.



Jean Volcy, owner, car detail

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT SALVADOR ALLENDE



Au centre, le président Salvador Allende.

Le 11 Septembre 2026 ramène le 53ème anniversaire de l'assassinat du Président démocrate et progressiste chilien, **Salvador Allende** (1970-1973) au Palais présidentiel "La Moneda" de Santiago du Chili, la capitale. L'enquête judiciaire et l'autopsie subséquentes réalisées 37 ans plus tard (en 2011), dont ne sait encore l'honnêteté, avancèrent la thèse du suicide.

Ce jour-là, l'armée chilienne dirigée par le général **Augusto Pinochet**, organisa un coup d'Etat pour renverser ce Président de tendance socialiste dont les mesures socio-économiques dérangeaient les classes dominantes locales alliées à des intérêts étrangers. Parmi ces mesures, on peut citer :

- la nationalisation de l'exploitation du cuivre ;
- la nationalisation des entreprises textiles et de transport aérien ;
- le contrôle des banques privées pour démocratiser le crédit ;
- la réforme agraire : expropriation des grands domaines privés (les latifunda) pour les redistribuer aux paysans pauvres ;
- la hausse des salaires ;
- l'amélioration des systèmes éducatif et sanitaire, etc.

Ces mesures furent bénéfiques pour les classes sociales pauvres et moyennes, mais créèrent des difficultés économiques comme l'inflation que les nantis et des

étrangers prirent comme prétextes pour le renverser. Certains disent que ces difficultés économiques (inflation et les raretés) furent en grande partie provoquées par ses adversaires internes (la bourgeoisie et la féodalité locales) et externes (les compagnies étasuniennes, le président US **John Fitzgerald Kennedy** et son Secrétaire d'Etat **Henri Kissinger**).

Rejetant l'ultimatum (sa démission immédiate) des conjurés, Salvador Allende laissa le libre choix de partir à la garde présidentielle dans la défense du palais et du choix démocratique du peuple chilien. S'adressant des messages de courage et d'esprit de sacrifice au peuple chilien et au Monde, par l'intermédiaire de stations de radiodiffusion de la capitale, il y resta seul armé d'un fusil avec une quarantaine de civils disposés à mourir pour le Chili et les principes démocratiques.

Ce qui devait arriver, arriva : l'armée de l'air bombarda le palais La Moneda et les bureaux du Président. Il s'ensuivit la prise du pouvoir par le général Augusto Pinochet qui instaura une dictature féroce (1973-1990) faite d'assassinats, d'enlèvements et de disparus (environ 3 mille).

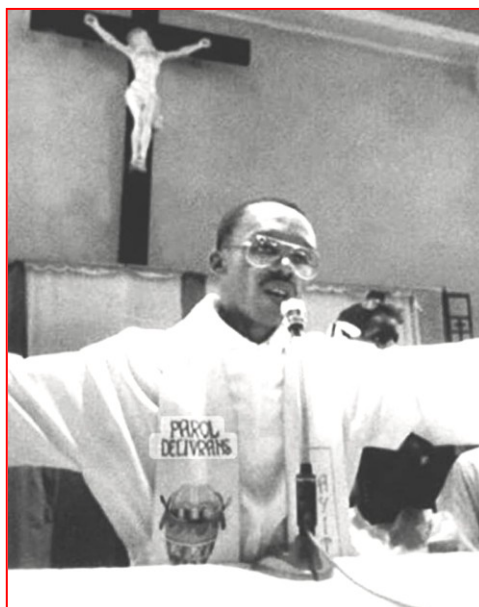
Néanmoins, certains aujourd'hui disent que pendant cette dictature le Chili a quand même réalisé des progrès socio-économiques.

Jean Hénoc Faroul

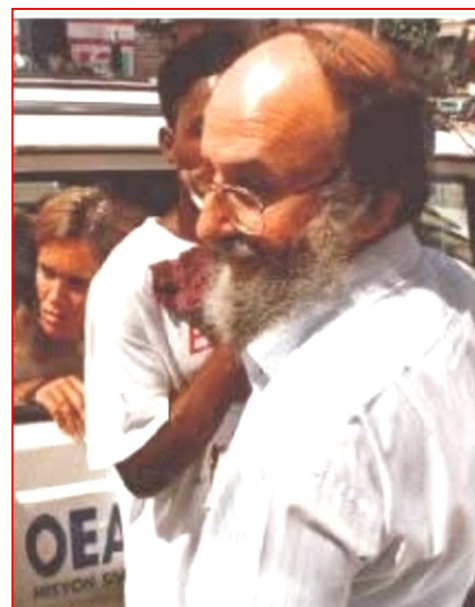
Une réflexion de Ulysse Jean Chenet



L'église Saint-Jean Bosco de Port-au-Prince



Père Jean Bertrand Aristide



Antoine Izméry

11 Septembre est une date mémorable pour les Haïtiens d'ici et ceux de la diaspora.

Ici, le 11 septembre 1988, le pays a connu un massacre terrible à l'église Saint-Jean Bosco de Port-au-Prince, lors d'une cérémonie ecclésiastique dirigée par le prêtre **Jean Bertrand Aristide** dans son évangile de libération. Les malfrats, les forces anti changement ont investi les locaux de l'église Saint Jean Bosco et massacré plusieurs dizaines de fidèles.

Ici, 11 Septembre 1993, **Antoine Izméry** a été assassiné sous le régime des Putschistes qui ont renversé le Président Aristide du pouvoir le 30 septembre 1991. Izméry était un Syro-libanais pas comme les autres. Il était toujours du côté des plus faibles. Il supportait la démocratie et le changement radical en Haïti. Il était en face de sa classe et de sa race pour lutter pour une vie meilleure en Haïti. Il a été lâchement assassiné le 11 septembre 1993. Jusqu'à présent les assassins courent dans les rues et la justice haïtienne ne dit rien encore.

Là-bas, en Amérique du Nord, aux Etats-Unis, à New York, le 11 Septembre 2001, le Wall Trade Center a été attaqué par des terroristes. Le symbole de la puissance américaine était à genou pour la première fois depuis après les deux guerres mondiales. Parmi les victimes, il y avait des migrants haïtiens qui travaillaient au Pentagone. Plusieurs milliers haïtiens de New York et de Pensylvanie ont été affectés par cette tragédie.

25 ans après, au Mémorial du 11 Septembre, on ne fait presque pas de mention des noms des Haïtiens victimes. Le Ministère des Affaires étrangères d'Haïti à travers des ambassades d'Haïti aux Etats Unis n'ont jamais réalisé

aucun travail de recherche pour avoir une liste exhaustive des noms des Haïtiens victimes des attentats du 11 Septembre 2001. Haïti est toujours au cœur des grands événements du monde. Mais, sans aucun profit, ni leçon apprise.

Les grandes dates de l'histoire d'un peuple ne doivent pas être seulement des moments de réminiscence, mais peuvent servir de moment pour reconstruire l'avenir d'une nation forte et résiliente. Les Etats Unis ont tiré beaucoup de leçons du 11 septembre 2001 et ont appris que personne n'est intouchable sur la planète terre. Depuis lors, la sécurité intérieure des Etats Unis a été modifiée. La politique migratoire américaine ne sera jamais comme auparavant. Mais, en Haïti, les dates historiques, que ce soit des moments de gloire ou de catastrophes, ne servent à rien. On les considère que pour philosopher, faire des beaux discours, comme si nous sommes de la période de Jésus-Christ qui utilise de la parole pour faire des miracles.

Il faut apprendre à utiliser les grandes dates pour changer le cours de l'histoire et le destin du peuple haïtien qui a longtemps trop souffert.

11 Septembre d'ici et là-bas est une date inoubliable dans la mémoire collective du peuple haïtien.

Que des chandelles soient toujours allumées en mémoire des victimes d'ici et là-bas.

Ulysse Jean Chenet,
Coordonnateur général du Mouvement Point Final.

Tels: (509) 4183 9811/ 4458 0309

Email: jeanchenetulysse@gmail.com



BUREAU DE MONÉTISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



BMPAD

Le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD) est un organisme public autonome, chargé d'assurer la mobilisation, la gestion et la mise en œuvre de projets structurants inscrits dans la politique de développement du Gouvernement.



La création du BMPAD en 2008 a mis fin au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III.

Cet organisme fonctionnait sous la direction du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe. Contrairement au Bureau de Gestion du Programme PL-480/Titre III, le BMPAD jouit d'une autonomie administrative et financière. Il assure le relais « des accords, des conventions et des protocoles d'entente » de l'ancienne structure. Sa mission est clairement définie selon les statuts précisés dans sa loi cadre.

bmpad.gouv.ht, Port-au-Prince, Haïti

Pierre Bénard Ségu et OSMOART : Une histoire de parfum, pour un voyage d'âme

Par Martine Millard



Pierre Bénard Ségu et OSMOART présentent un parcours atypique dans le monde de la parfumerie, à la croisée du parfum, des matières premières naturelles, de l'art et de la transmission. Pierre Bénard Ségu est parfumeur-créateur, biochimiste et directeur artistique olfactif d'OSMOART.

Un parcours entre science et création

Son parcours commence par la biochimie, puis il se forme pendant plusieurs années auprès d'un spécialiste de biotechnologie végétale. Il poursuit ensuite une formation en parfumerie à Montpellier, puis à Grasse, où il entre dans l'industrie du parfum. Ce qui le distingue surtout, c'est son intérêt pour ce qu'il appelle le « *design de l'air* » : créer des expériences olfactives dans des lieux, des spectacles, des expositions ou des événements. Il développe également des formations et des expériences d'éducation olfactive.

OSMOART, de l'association à la maison de niche

Pierre Bénard fonde OSMOART en 2003, à 23 ans. On peut la considérer aujourd'hui comme une maison de parfumerie de niche française, mais son histoire a commencé sous une forme associative, autour de la rencontre entre parfums, couleurs et sons, avant de devenir une structure professionnelle.

Le nom s'est imposé à lui, dit-il, comme une évidence baudelairienne. « **Osmo** » vient des mots grecs *osmé* (odeur,

parfum, senteur) et *osmose* (poussée, impulsion, influence réciproque) ; « **Art** » porte un message, l'expression d'un idéal ou simplement d'une activité ludique. La devise « **Parfums, couleurs et sons** » qui accompagne OSMOART est inspirée du sonnet *Correspondances*, dans *Spleen et Idéal* (Les Fleurs du mal, 1857). L'idée centrale est la synesthésie : faire dialoguer les sens plutôt que de considérer le parfum comme un simple produit cosmétique.

OSMOART travaille autour de quatre axes :

- L'éducation olfactive, pour apprendre à sentir, reconnaître et comprendre les odeurs ;
- La connaissance des plantes aromatiques et des matières premières naturelles ;
- La création, pour la composition de parfums ;

Le design de l'air, pour créer des atmosphères olfactives dans des espaces, spectacles ou événements.

C'est ce dernier axe qui rend le travail de Pierre Bénard particulièrement intéressant d'un point de vue culturel : le parfum devient un médium artistique, au même titre que la musique ou les arts visuels. En 2023, pour célébrer les vingt ans d'OSMOART, il crée **Lilith**, sombre héroïne — son premier parfum personnel, mûrement réfléchi, pour sa marque OZPARFUM.

L'odeur comme écriture

Au-delà de sa biographie, ce qui frappe chez Pierre Bénard, c'est que sa démarche déplace la question du parfum : il ne cherche pas seulement à fabriquer « une bonne odeur », mais considère l'odeur comme une forme d'écriture et de

communication. Les odeurs, selon lui, peuvent raconter un lieu, une personne, une histoire, une œuvre musicale ou un spectacle — c'est exactement ce qu'on retrouve dans ses projets de « design de l'air » et dans ses collaborations,



notamment avec Toulouse Les Orgues, où il intervient comme parfumeur dans un contexte musical.

Son activité reste très actuelle : OSMOART publiait encore en mai 2026 un projet intitulé **OVNI — Objet Volatile Non Identifié**, un dispositif de diffusion olfactive associé à l'écoute d'un vinyle.

Socialiser l'odorat

Dans notre société, tout le monde possède un nez, mais tout le monde n'a pas le même savoir olfactif : nous apprenons bien plus facilement à distinguer les couleurs, les formes ou les sons qu'à nommer précisément les odeurs. OSMOART cherche donc à socialiser le sens de l'odorat — et fait quelque chose de plus radical encore : elle rend l'odeur collective.

Normalement, le parfum est associé à quelque chose de très individuel : mon parfum, mon corps, mon souvenir, mon intimité, mon identité. OSMOART inverse cette logique. « Le parfum connecte les individus », affirme Pierre Bénard : il devient un objet relationnel.

Pour ses concerts olfactifs, OSMOART a par exemple conçu des fragrances pour accompagner des œuvres musicales, comme La Mer de Debussy ou des œuvres de Ravel et de Chausson. Les odeurs sont diffusées dans l'espace pendant que le public écoute la musique, produisant une expérience collective où se mêlent la musique, l'odeur, l'espace, le public et l'émotion. Le spectateur ne reçoit alors plus seulement une œuvre par l'ouïe : il est placé dans une atmosphère sensorielle.

C'est là que le concept de « design de l'air » devient sociologiquement passionnant. Le parfum sort du flacon et

Pierre Bénard n'est donc pas seulement un « parfumeur indépendant ». Il a construit une démarche à trois niveaux : expertise scientifique des matières → création olfactive → utilisation du parfum comme langage artistique et culturel.

entre dans l'espace public, donnant lieu à une véritable olfactivisation de la culture. Cela pose une question intéressante : pourquoi la culture devrait-elle seulement se regarder ou s'écouter ?

OSMOART propose ainsi une autre conception de la culture : la culture comme expérience corporelle et sensorielle. Pierre Bénard ne peut être considéré uniquement comme un parfumeur : c'est aussi un médiateur culturel, qui se situe entre le monde scientifique, les matières premières, le savoir du parfumeur, l'art, les institutions culturelles et le public. Il transforme un savoir très spécialisé en expérience accessible — un passeur entre un savoir expert et le grand public.

« Apprendre à sentir : OSMOART et la construction sociale de l'expérience olfactive » — c'est à cette réflexion que Pierre nous convie.

Nous avons tous un odorat, mais nous ne sommes pas tous socialisés de la même manière aux odeurs. Nous apprenons à en reconnaître certaines, à les apprécier ou à les rejeter, à les nommer, à les associer à des souvenirs, des personnes, des lieux ou des pratiques. Mais où et comment apprend-on à sentir ? C'est précisément ce qui rend la démarche d'OSMOART intéressante : Pierre Bénard présente

l'éducation olfactive comme l'une des quatre dimensions de son activité, aux côtés du naturel, de la création et du

design de l'air, et insiste sur l'importance de la transmission de ses connaissances et de sa passion des odeurs.

Parfum et musique : une même quête d'harmonie

L'odorat est biologique, mais les manières de sentir sont aussi sociales. Dans un concert olfactif, une exposition ou une cartographie olfactive, plusieurs personnes sont placées dans la même atmosphère sensorielle. Pierre Bénard estime qu'il est probablement loin d'être synesthète — il ne sait pas vraiment comment les personnes atteintes de synesthésie sont diagnostiquées — mais admet avoir toujours été sensible à la création de connexions sensorielles, dans un dessein proche de la démarche artistique et éloigné du marketing.

Les mots du parfumeur s'inspirent souvent d'autres sensorialités, et cette inspiration se retrouve particulièrement avec le son et la musique : les ingrédients, naturels ou synthétiques, sont comparés à des notes, pour la création d'accords et une quête d'harmonie. Le parfumeur possède un orgue, comme l'organiste.

Il rédige actuellement un essai intitulé *Écouter des parfums*, respirer de la musique, sur les interactions entre l'ouïe et l'odorat, le son et l'odeur, la musique et le parfum. Pierre Bénard se décrit comme un mélomane électronique, vibrant pour tous les genres musicaux — du classique à l'électronique — pourvu qu'ils suscitent en lui une émotion, comme le ferait une odeur, un ingrédient, un parfum.

Il compose aussi bien des parfums que de la musique : en février 2026, il a sorti *Sky's the Limit*, son premier EP en vinyle, dont certains titres sont connectés à des créations olfactives homonymes.

Grâce aux logiciels de musique assistée par ordinateur, on retrouve aujourd'hui des similitudes entre la recherche sonore et la quête d'esthétique olfactive : la matière est transformée, sculptée, modelée, peaufinée pour en extraire sa plus belle essence. De ces matières naissent des matériaux précieux, qu'il structure avec des molécules de synthèse plus linéaires, pour en créer une forme, un volume, une fragrance destinée à la peau ou à l'air.

Le champ des odeurs, selon lui, est vaste et ouvre d'innombrables possibilités d'accords olfactifs. Il n'a pas de famille olfactive de prédilection : son nez accorde, dit-il, autant d'attention aux notes épicées, fruitées, suaves, boisées ou animales. Il se consacre actuellement à l'exploration de la famille florale et des notes herbacées, pour célébrer, à travers une exposition parfumée et musicale, le vingtième anniversaire de l'album *Végétal* d'Émilie Simon — un projet conçu comme une traduction sensorielle et multisensorielle de l'œuvre.

Un voyage olfactif en Haïti



Dans le Sud-Est d'Haïti

En juin 2016, Pierre Bénard entreprend un voyage olfactif en Haïti, avec une mission précise : accompagner une distillerie de rhum dans l'arrondissement de Croix-des-Bouquets. Porté par l'élan d'Élise, jeune agronome française, et de Michel, l'objectif était de développer une production d'huile essentielle de vétiver et de relancer un alambic dédié. Ce projet lui tenait particulièrement à cœur, car il promettait une filière plus juste, équitable et respectueuse de l'environnement, garantissant la pérennité de l'une de ses matières premières favorites.

Il admire profondément le *vétiver* (*Chrysopogon zizanioides*), surnommé « *Sunshine* » d'après son premier cultivar — une plante exceptionnelle qui pousse sous les tropiques, de l'Amérique à l'Asie en passant par l'Afrique. Au-delà de son parfum, véritable don de la terre pour le parfumeur, le vétiver joue un rôle écologique crucial : ses haies délimitent les champs, préviennent l'érosion des sols lors des pluies torrentielles et conservent leur humidité.

Pour lui, cette odeur est aussi indélébile qu'une encre noire : elle a gravé dans sa mémoire et son cœur ce périple d'une quinzaine de jours, de Port-au-Prince aux Cayes, en passant par Port-Salut et l'Île à Vache. Ses plus beaux souvenirs restent liés aux montagnes du Sud-Est. Un soir, il a admiré le coucher de soleil sur l'immensité des herbes hautes, partageant des moments de jeu et de joie avec des enfants locaux qui se prêtaient volontiers à l'objectif. Élise, Michel et lui ont passé une nuit à même le sol ; au petit déjeuner, l'un des enfants a grimpé dans un cocotier pour leur offrir noix et lait frais.

Le lendemain, après des visites professionnelles, ils ont été menés au creux d'une forêt, dans une case où une trentaine de personnes, adultes et enfants, étaient rassemblées sur un banc, tous les yeux rivés sur un petit téléviseur en noir et blanc diffusant un match de la Copa America. Le troisième jour, en haut d'une montagne, ils ont rencontré un « fouilleur », cet homme qui creuse la terre pour en extraire les racines du vétiver, accompagné de sa jeune femme enceinte — une scène rappelant L'Angélus de Millet. Peu après, des porteurs sont arrivés à dos d'âne pour collecter

les ballots de vétiver destinés à être acheminés vers la route, où un « spéculateur », propriétaire de camions, prenait le relais pour livrer les distilleries.

Il garde en mémoire la chaleur de cet accueil, et le goût singulier d'un poisson local dont la chair rappelait celle du poulet. Les photographies qu'il a prises témoignent de la richesse du cœur de ce peuple.

« Être proche du naturel, être à la source. Celle qui remplit les plus beaux flacons et parfume d'âmes végétales et humaines qui la produisent. Ceci est de l'amour. »

Martine Milard

Pierre Bénard Ségu, parfumeur-créditeur

+33 6 22 25 13 16

www.osmosart.com

Membre de la Société internationale des parfumeurs-créditeurs

Membre de l'association Yujo et de Nez en herbe



**M PA P KITE ANYEN
SOU DO PITIT MWEN**

Tel: (509) 2812-6388 / (509) 4799-7582
(786) 464-0066
WWW.PROTECTA.HT

PROTECTA
Association Humanitaire

AIC

Une satire sur l'insécurité, l'identité citoyenne, la course aux 30 000 adhésions et le sort de l'Haïtien, jusque dans l'imaginaire de Noël.

Par James CADET | Citoyen engagé



Éditorial — une fable de Noël pour regarder, par l'ironie, quelques-unes des contradictions les plus douloureuses de la réalité haïtienne.

Cette année, le Père Noël avait pourtant prévu de faire un effort particulier pour Haïti. Deux descentes étaient inscrites à son agenda : une première le 13 décembre, puis la traditionnelle tournée dans la nuit du 24 au 25. Deux visites dans un même mois, pour un pays qui attend depuis si longtemps quelques bonnes nouvelles; l'annonce aurait presque pu être accueillie comme un programme d'urgence.

Mais voilà, venir en Haïti n'est plus une simple affaire de traîneau, de rennes et de cadeaux. Ses conseillers en sécurité l'ont prévenu. Plusieurs axes sont impraticables, certaines zones échappent au contrôle des autorités et personne ne peut sérieusement garantir qu'un vieil homme vêtu de rouge, transportant des sacs remplis de marchandises, traversera tranquillement le territoire. Le risque d'enlèvement est jugé trop élevé. Quant aux ravisseurs, ils pourraient même découvrir que le Père Noël dispose de davantage de ressources que bien des institutions chargées de secourir la population.

Comme si cela ne suffisait pas, une autre menace l'attend : son NINU. Avant même son arrivée, le Père Noël devra vérifier que son identité n'a pas déjà servi à grossir les rangs d'un parti politique lancé à la conquête des fameux 30 000 membres. Dans cette course où l'objectif semble parfois plus important que la manière de l'atteindre, même les absents devraient surveiller leur identité.

À ce rythme, les morts, les exilés, les anges et peut-être bientôt les rennes devront consulter les registres pour s'assurer qu'ils n'ont adhéré à rien sans le savoir.

Le plus extraordinaire serait que le Père Noël découvre qu'il appartient déjà à un parti dont il ignore jusqu'au nom. Il se présenterait alors devant le CEP avec son bonnet, sa barbe blanche et sa hotte pour expliquer qu'il n'a signé aucune fiche d'adhésion. On lui demanderait probablement de prouver qu'il est bien le Père Noël, que son NINU lui appartient et qu'il n'a jamais autorisé personne à l'utiliser. Bienvenue dans un pays où l'identité elle-même peut finir par avoir une vie politique indépendante de son propriétaire.

Le gouvernement, de son côté, pourrait difficilement lui promettre une escorte jusqu'au dernier foyer. Il lui expliquerait avec gravité les contraintes sécuritaires, les territoires difficiles d'accès et les limites opérationnelles de

l'État. Le Père Noël comprendrait alors que, pour distribuer quelques cadeaux aux enfants, il lui faudrait presque un plan national de sécurisation, une cellule de crise et des garanties internationales.

Resteraient justement les géants internationaux. Eux aussi pourraient avoir quelques questions:

Pourquoi cet homme veut-il entrer en Haïti ? Pourquoi transporte-t-il autant de colis ? À qui compte-t-il les remettre ? A-t-il obtenu toutes les autorisations nécessaires ? Et surtout : pourquoi insiste-t-il autant pour venir en aide à des Haïtiens en difficulté, alors que tant d'entre eux sont refoulés, rejetés ou regardés avec suspicion aux frontières du monde ?

À force de vouloir secourir les enfants, visiter les déplacés, apporter quelque chose aux familles qui ont tout perdu et rappeler aux abandonnés qu'ils existent encore, le Père Noël pourrait finir par devenir suspect.

Page suivante

Ses avoirs seraient gelés: ce qui, pour un résident du pôle Nord, ne changerait peut-être pas grand-chose. Son traîneau serait placé sous surveillance. Ses déplacements limités. Rudolph (le célèbre renne au nez rouge du Père Noël qui guide le traîneau grâce à son nez rouge lumineux) inscrit sur une liste d'individus à surveiller pour transport transfrontalier non conventionnel. Quant à sa hotte, elle ferait l'objet d'une enquête approfondie sur l'origine et la destination des biens.

La satire ferait sourire si la réalité qu'elle caricature n'était pas aussi douloureuse.

Car derrière ce Père Noël empêché d'arriver se trouve un pays où l'on peut craindre pour sa vie en circulant, où le citoyen doit désormais veiller jusque sur l'utilisation de son identité, où l'État peine à garantir la sécurité élémentaire, où la compétition politique risque de transformer des exigences démocratiques légitimes en course aux chiffres et où l'Haïtien en détresse découvre trop souvent que son passeport lui ouvre moins de portes que sa souffrance ne devrait lui en ouvrir.

Le véritable sujet n'est donc pas le Père Noël. Le véritable sujet, c'est l'Haïtien. Celui qui ne dispose ni de traîneau pour contourner les territoires perdus, ni de cheminée pour échapper aux barrages, ni d'une hotte inépuisable pour acheter sa sécurité. Celui qui peut être déplacé dans son propre pays, refoulé ailleurs, oublié par les institutions et néanmoins sommé de continuer à croire à des lendemains meilleurs.

Alors, Père Noël, si malgré les gangs, les contrôles, les listes, les frontières, les sanctions et les 30 000 adhésions, vous décidez quand même de venir les 13 et 24 décembre, prenez une précaution supplémentaire : **gardez votre NINU sur vous.**

On ne sait jamais. Vous pourriez arriver en Haïti en Père Noël et découvrir que vous êtes déjà membre fondateur d'un parti politique.

James CADET

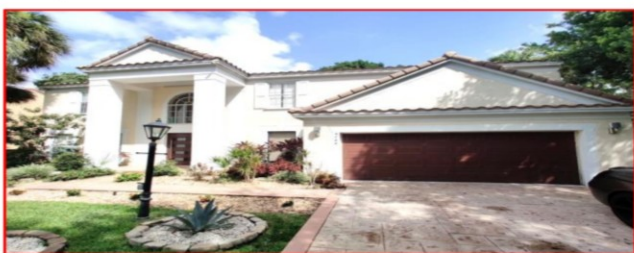
Citoyen

engagé

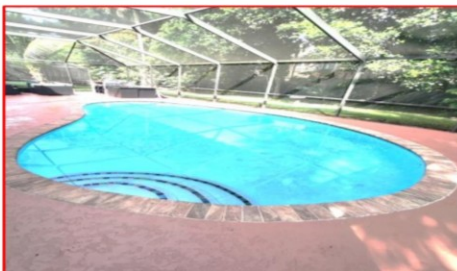
Meet Smyrne Mathis Real Estate:

Your Trusted Real Estate Partner in South Florida

Buying or selling a home is more than a transaction — it's a life-changing experience. That's why I, Smyrne Mathis, have dedicated my career to making the process smooth, transparent, and rewarding for every client I serve. Since earning my real estate license in 2014, I've helped countless families find their dream homes and build wealth through real estate. My approach is simple: build trust, deliver results, and treat every client like family.



Whether you're a first-time buyer, looking for a beachfront condo, a family home, or an investment property, I bring strong negotiation skills, local expertise, and a trusted network of lenders, inspectors, and title professionals to make sure every step feels easy and stress-free.



For my international and foreign buyers — if you're dreaming of owning a home or investing in the United States, I'm

the girl for you! From understanding the U.S. real estate process to connecting you with the right financing and legal resources, I specialize in helping buyers from abroad make confident, successful purchases here in South Florida. I believe every client deserves honesty, communication, and a true partner — not just an agent. My motto says it best:

"I'm not just your real estate agent; I'm your real estate partner. I'll always be on your side."

If you're ready to buy, sell, or invest — locally or from overseas — let's connect and make it happen! Let's talk today!

Transparency. Trust. Results.

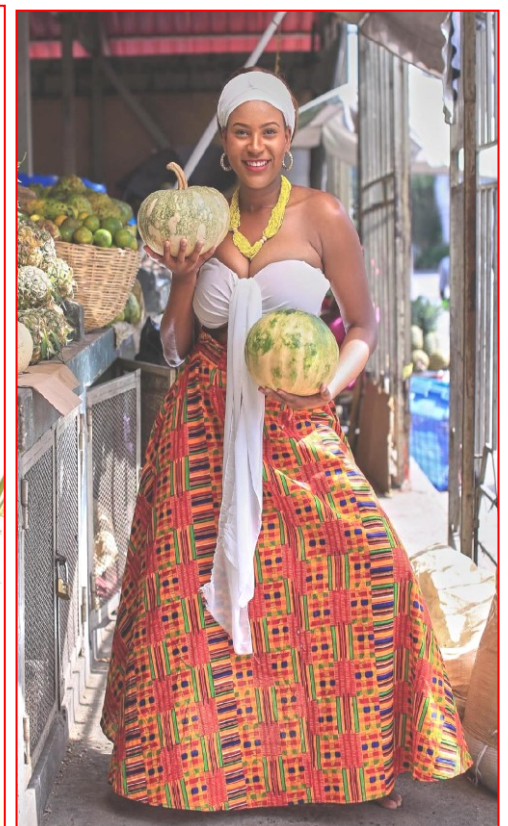
Smyrnemathis320@gmail.com



CHRISTEE GUIRAND

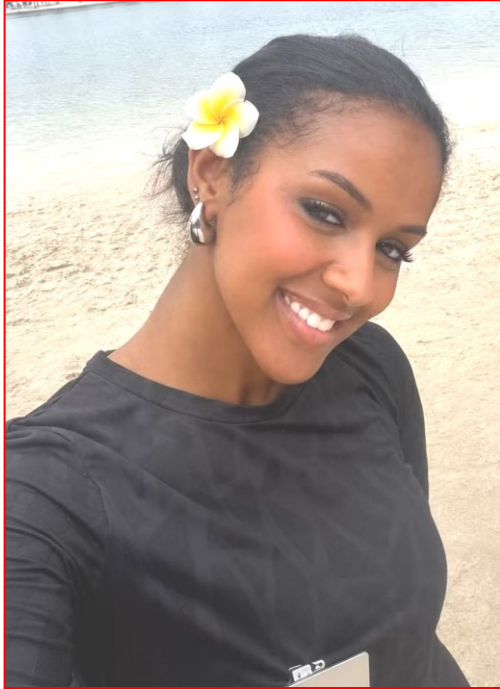
MISS WORLD HAITI 2024 ET CONCURRENTTE À MISS UNIVERSE HAITI 2026

- Représentante d'Haïti à *Miss World Haïti 2024* : top 40 sur 108 participantes.
- Top 10 pour les Amériques et la Caraïbe.
- Ambassadrice de bonne volonté du Ministère du Tourisme et la FHACI (lutte contre le cancer chez les enfants).
- Diplômée en Relations Internationales et Sciences Administratives.
- Elle a participé à *Miss Universe Haïti 2026*.



MISS WORLD ÉRITHRÉE 2026 : SNIT HABTEAB

Pour sa première participation à Miss World, l'Erythrée a failli ravir la couronne le 5 Septembre 2026 au Vietnam. Snit Habteab, l'une des plus belles du concours, est parvenue au Top 6 sur les 111 participantes. Néanmoins, elle a remporté le Prix du vote populaire avec **13 946 027 voix**, juste devant la nigériane Soye Karibi-George. Elle est diplômée en neurosciences et sciences administratives.



Lisez Magazine HAITI-ESPOIR

www.magazinehaitiespoir.site / Facebook : Magazine Haïti-Espoir.

Tél +50934751155 / 56220262

Confiez-nous vos publicités

L'UNE DES GRANDES FAVORITES

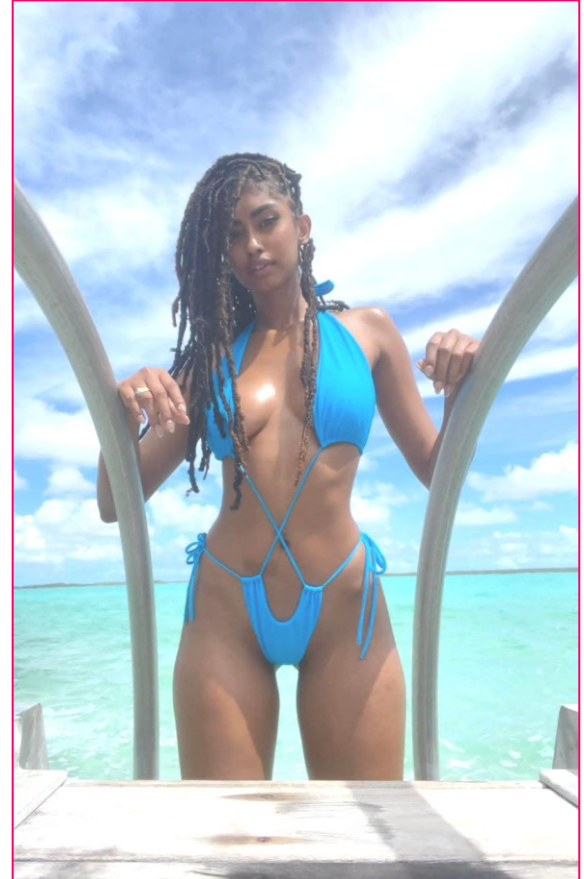
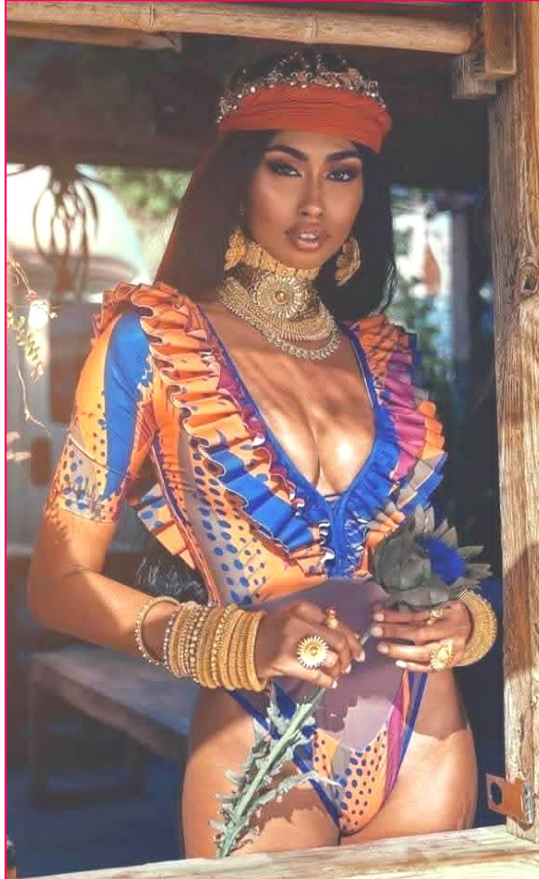


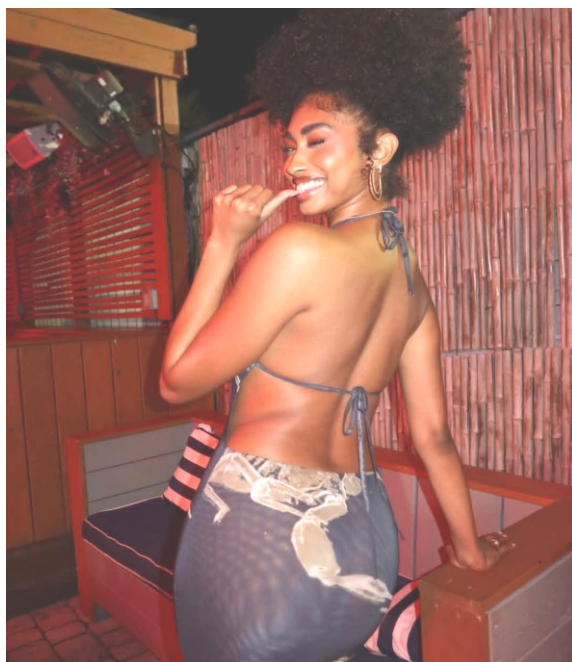
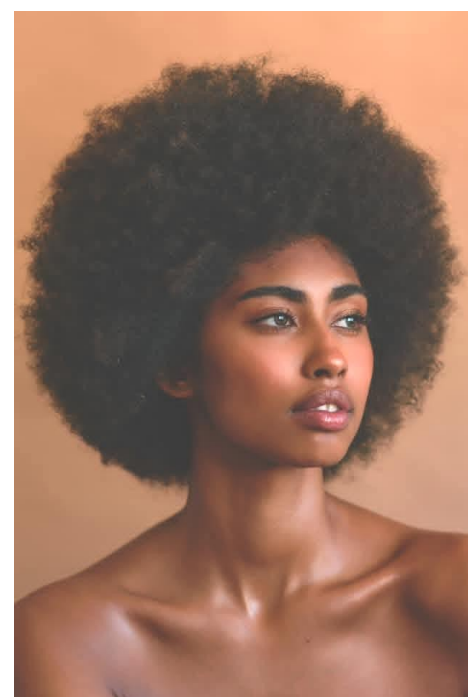
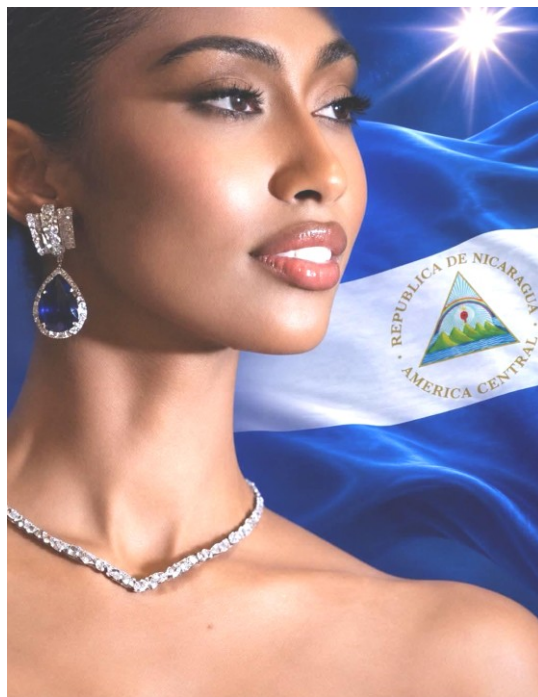
Jasmine Brandford

Sous l'insistance du grand public et plusieurs mises en garde contre les organisateurs de Miss Universe Nicaragua circulant sur les réseaux sociaux, c'est l'afro-descendante **Jasmine Brandford**, dénommée **“la panthère des Amériques”**, qui a été couronnée le 5 Septembre 2026 pour représenter le Nicaragua au prochain concours de beauté *Miss Universe 2026* qui aura lieu à Porto Rico en Novembre 2026. Elle représentait la Région Autonome de la Côte Caraïbe Sud du Nicaragua où se trouve la majorité de la fine minorité d'afro-descendants.

C'est un jeune mannequin expérimenté qui a travaillé pour des agences prestigieuses comme *Wilhelmina Miami*. Jasmine est née aux USA en 1999 de parents nicaraguayens originaires de Kukra; d'où qu'elle domine les langues anglaise et espagnole. C'est la deuxième fois qu'une afro-descendante va représenter à *Miss Universe* le Nicaragua, un pays de 69% de Mestizos (mélange Blancs et Amérindiens), 17% de Blancs, 9% de Noirs et de Mulâtres, et 5% de peuples autochtones (*Miskitos, Sumus, Ramas, Coltegas, Matagalpas*, etc.).

Les préjugés raciaux sont assez forts au Nicaragua contre les afro-descendants et les peuples autochtones (le Pacifique Blanc, Mestizos et hispanophones) contre la Côte Caraïbe (Noirs, Mulâtres et Indigènes anglophones et créolophones).





Le coordinateur sans bourse

Par Frantz Chrispin

Ingénieur environnemental, spécialiste de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)



Quand le drap trop court du financement international laisse à découvert la coordination de l'eau en Haïti

Sur un même bassin versant — prenons celui de la *Grande Rivière du Nord* — trois logiques publiques se croisent sans se parler. Une institution finance la reforestation des mornes pour protéger la source. Une autre étend l'irrigation en aval, qui puise dans la même eau. Une troisième distribue l'eau potable à la ville, dont les robinets faiblissent en saison sèche. Chacune agit dans son couloir ; personne n'arbitre entre elles. Le Plan hydraulique national appelle cela, sobrement, « l'absence d'arbitrage entre les usages ».

C'est l'un des visages du problème de l'eau en Haïti : au-delà de la disponibilité physique de la ressource, se pose la capacité collective à coordonner des usages, des institutions et des investissements qui portent souvent sur le même bassin versant.

Deux mots vont revenir ; posons-les tout de suite. La **GIRE** — gestion intégrée des ressources en eau — c'est l'idée

simple qu'on ne peut pas gérer séparément l'eau du robinet, l'eau des champs, l'eau des rivières et l'eau souterraine : c'est la même eau, dans le même bassin versant, et il faut l'arbitrer d'ensemble. L'**INARHY** — Institut National des Ressources Hydriques — est l'institution que l'État a créée en 2020, sous la tutelle du ministre de l'Environnement, pour gérer cette ressource. On l'appellera ici, par commodité, « le coordinateur » ; on va voir que son mandat va bien au-delà.

Il faut aussi distinguer deux choses qu'on confond souvent : la **ressource** — l'eau dans la nature, la rivière, la nappe, le bassin versant — et le **service** — l'eau captée, traitée, amenée jusqu'au robinet ou au champ. En Haïti, trois familles d'acteurs se partagent l'eau, chacune sur son segment :

Suite page suivante

- **l'eau potable et l'assainissement** relèvent de la DINEPA et de ses bureaux régionaux, sous le ministère des Travaux publics : elle capte, traite et distribue l'eau du robinet — c'est un exploitant. L'agence est récente (2009), mais elle a regroupé des services plus anciens (CAMEP, SNEP, POCHÉP) ;

- **l'eau agricole et l'irrigation** relèvent du MARNDP, le ministère de l'Agriculture, qui aménage et exploite l'irrigation — de très loin le premier prélèvement d'eau du pays ; c'est aussi l'institution qui a longtemps eu la ressource dans son giron (Code rural de 1962 ; loi de 1974 sur les eaux souterraines) ;

- **la ressource elle-même** — sa connaissance, sa protection, sa planification et l'arbitrage entre ses usages — relève de l'INARHY, sous l'Environnement. C'est la plus jeune des trois, née en 2020.

Mais réduire l'INARHY à un « coordinateur » le trahit. Son mandat porte sur la ressource elle-même, sur toute sa chaîne : **connaître** l'eau (hydrologie, stations, données) ; **la planifier** à l'échelle du bassin ; contribuer à **la mobiliser et à la sécuriser** (retenues, seuils, ouvrages de régulation,

protection des zones de recharge, barrages) ; **réguler les prélèvements** (autorisations, contrôle, suivi des forages) ; **arbitrer** entre usages concurrents ; en organiser la **valorisation économique** (redevances, tarification) ; et, parmi ces fonctions seulement, **coordonner** les acteurs. La coordination n'est donc pas sa définition, mais l'une de ses fonctions.

Cela ne signifie pas que l'Institut se substitue aux institutions sectorielles : le MARNDP conserve ses responsabilités en matière d'agriculture et d'irrigation, la DINEPA celles de l'eau potable et de l'assainissement, d'autres institutions celles de l'environnement, des infrastructures, de l'énergie ou de l'aménagement du territoire. Le mandat de l'INARHY est transversal : il se situe à l'interface de politiques sectorielles qui utilisent, chacune à sa manière, une même ressource.

L'analyse qui suit ne repose sur aucune confiance, mais sur des textes publics : le décret de création de l'INARHY (2020) et le Plan hydraulique national (2018). Ce qu'elle décrit désavantagerait n'importe quel acteur placé à cette interface.

Le paradoxe : un mandat sans les moyens correspondants

L'État a confié à cet acteur un mandat transversal et des responsabilités réglementaires importantes — sans lui garantir, dans les faits, les moyens budgétaires correspondants. Le décret de 2020 fait de l'INARHY « **l'autorité nationale chargée de la gestion de l'eau** » (article 88), lui accorde une **autonomie financière** (article 81), prévoit une **dotation inscrite au budget de la République** (article 122) et organise une gouvernance associant sept ministres (article 91). L'architecture juridique reconnaît donc, à l'échelle nationale, une fonction de gestion et de coordination ; toute la question est celle

des moyens de la rendre opérationnelle.

Dans les faits, la dotation n'a pas été inscrite. Au terme du dernier exercice budgétaire (2024-2025), l'INARHY n'avait **aucune ligne établie** : seulement un **budget de fonctionnement proposé, puis laissé sans validation**. Pendant ce temps, l'argent du secteur continuait de couler vers les infrastructures, portées par les familles sectorielles.

Je n'y vois pas une mauvaise volonté, mais peut-être le produit d'un mécanisme qui s'auto-entretient — et qui, on va le voir, est plus ancien que le décret.

Le mécanisme possible : quand le financement des projets renforce les positions sectorielles

Le secteur dépend fortement des financements extérieurs. Une part importante de ces ressources est mobilisée à travers des programmes et des investissements identifiables : réseaux, ouvrages, périmètres irrigués, interventions territoriales. Ce constat ne signifie pas, à lui seul, que les bailleurs provoquent la compétition entre institutions. Il montre plutôt que l'architecture du financement privilégie naturellement des interventions dont le portage institutionnel est identifiable et dont les résultats peuvent être rattachés à un programme.

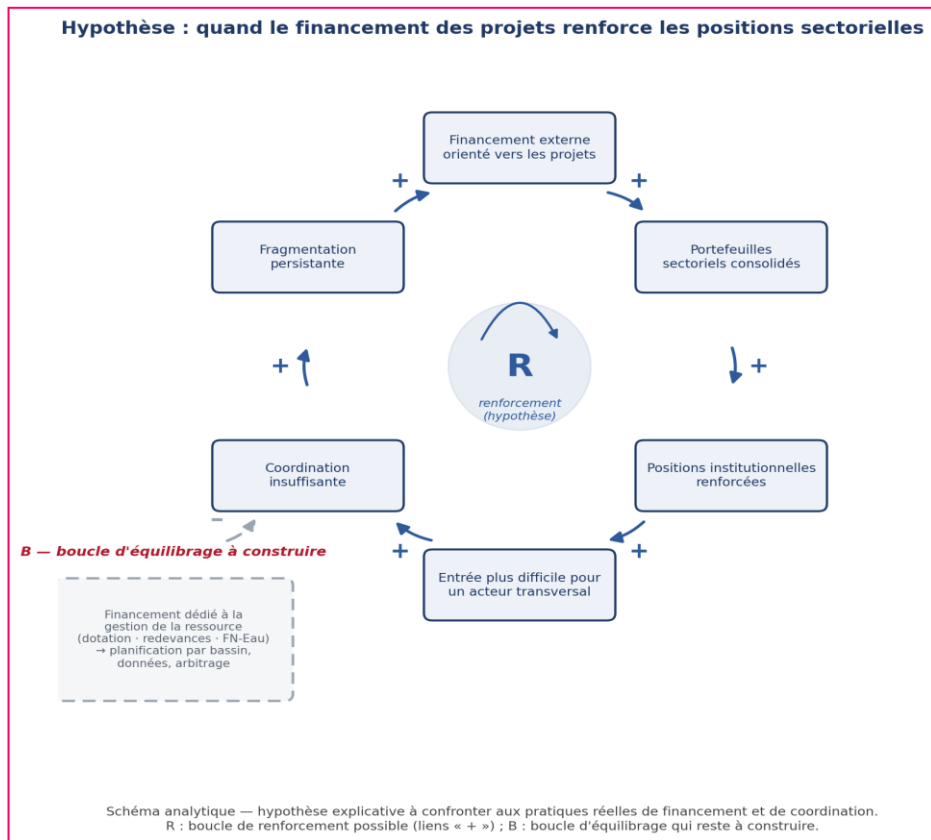
Cette logique peut avoir un effet institutionnel. Lorsqu'un acteur dispose déjà d'un portefeuille de projets, de relations

établies avec des partenaires financiers, de procédures et d'un territoire d'intervention, l'arrivée d'une nouvelle institution n'est pas nécessairement perçue comme une menace ; elle peut néanmoins être perçue comme une incertitude supplémentaire : qui porte le projet ? qui décide ? qui reçoit le financement ? qui rend compte ? comment les responsabilités existantes s'articulent-elles avec les nouvelles ?

Les institutions établies peuvent alors chercher, légitimement, à préserver la continuité de leurs programmes et la responsabilité qui leur est confiée ; la nouvelle institution, elle, doit encore construire sa place,

ses procédures, ses partenariats et sa crédibilité financière. Il n'est donc pas nécessaire qu'une coalition formelle se constitue contre elle : des intérêts défensifs peuvent simplement converger. L'une cherchera à protéger ses programmes, une autre à éviter les chevauchements, une autre encore à préserver son rôle réglementaire ou ses relations avec ses partenaires. Pris séparément, ces comportements sont rationnels et légitimes ; pris ensemble, ils peuvent rendre plus difficile l'insertion d'une fonction transversale.

C'est ainsi que peut se former la boucle : les financements structurés autour de projets renforcent les portefeuilles sectoriels ; les portefeuilles renforcent les positions institutionnelles ; les positions établies rendent plus délicate l'entrée d'un nouvel acteur transversal ; cette difficulté réduit la capacité de coordination ; la fragmentation persiste ; et les financements futurs continuent, plus facilement, à s'organiser autour de projets sectoriels déjà identifiés.



Cette dynamique compte particulièrement quand un acteur transversal entre dans un secteur déjà institutionnalisé. Les institutions historiques ne partent pas de zéro : programmes existants, mémoire institutionnelle, procédures, partenaires, réseaux territoriaux, parfois portefeuilles déjà engagés. L'INARHY, créé en 2020, n'entre donc pas dans un espace vide ; il arrive dans un système où plusieurs acteurs ont déjà bâti leur légitimité autour d'usages, de territoires et de financements spécifiques. Son mandat peut être complémentaire de ces fonctions, mais il peut aussi modifier les relations existantes : davantage de planification commune, de partage de données, d'arbitrage, de contrôle. Il ne faut donc pas lire toute réserve comme une opposition à l'INARHY : une part relève d'une logique plus ordinaire — protéger un mandat, un programme, un investissement déjà engagé.

Figure 1 — Hypothèse de boucle de renforcement entre financement sectoriel, positions institutionnelles et coordination.

Dans la lecture systémique d'ensemble de la série — la carte des boucles causales de la GIRE —, ce blocage revient à sous-alimenter la boucle de gouvernance et de

planification (R1) au profit de celle des investissements et des infrastructures (R2), en laissant active la boucle des conflits d'usage (B2).

Réguler l'accès à une ressource commune

L'INARHY n'est pas seulement appelé à réunir des institutions autour d'une table. Son mandat touche à la ressource elle-même : sa connaissance, sa planification, sa protection, sa régulation et l'arbitrage entre ses usages. Cela peut le conduire à intervenir sur des questions très concrètes : disponibilité de la ressource dans les bassins, conditions de prélèvement, suivi des forages, contrôle des usages, protection des zones de recharge, stockage ou régulation des eaux — et, lorsque les mécanismes prévus par le cadre légal seront opérationnels, perception de redevances liées à certains usages.

La coordination n'est donc pas un simple service administratif rendu aux autres : elle peut modifier les conditions dans lesquelles ceux-ci accèdent à la ressource, la mobilisent, l'exploitent ou la facturent à leurs propres usagers. C'est précisément ce qui rend la question institutionnelle sensible.

Cette tension n'autorise pas à conclure que les institutions s'opposeraient à la coordination. Elle signifie plutôt que ses bénéfices sont collectifs — arbitrages évités, données partagées, investissements mieux séquencés, conflits

prévenus — tandis que certains de ses coûts — contraintes, procédures, partage d'information, perte d'autonomie

opérationnelle — peuvent être ressentis individuellement.

Ce que disent les chiffres

La donnée la plus parlante se trouve dans le **Plan hydraulique national** lui-même (le PHAN, 2018). Son budget chiffre trente ans d'investissements à environ **704 milliards de gourdes**. L'eau potable y reçoit près de 180 milliards, l'irrigation près de 158 ; la part réservée à la gouvernance de la ressource — cadre juridique, cadre institutionnel, coordination — se compte, elle, en dizaines de millions : soit, en ordre de grandeur, **environ mille fois moins**. Le déséquilibre ne date donc pas de 2024 : il était inscrit dès 2018.

Le même plan éclaire la dépendance : dans l'eau potable et l'assainissement, les bailleurs internationaux couvrent 72 % du financement — la quasi-totalité des investissements ;

l'État et les recettes n'en couvrent que 28 %. Côté agricole, entre 2010 et 2014, les bailleurs ont apporté environ 75 millions de dollars par an, contre moins de 10 pour le ministère lui-même. Et les enveloppes réelles se répartissent famille par famille : 80 millions de dollars à la DINEPA pour l'eau rurale (Banque mondiale, 2023) ; environ 77 millions au ministère de l'Agriculture pour l'innovation agricole ; 50 millions pour un programme de territoires résilients (Banque mondiale, 2025) ; 30 millions de la Banque interaméricaine pour trois bassins versants, dont la Grande Rivière du Nord (2009). Chaque famille a son canal ; la fonction de gestion de la ressource, elle, n'a pas de ligne.

L'objection, et les limites de l'argument

On objectera qu'il y a trop d'institutions et qu'il suffirait d'en fusionner ; que les bailleurs ne financeront jamais quelque chose d'aussi diffus que « la coordination » ; ou que réclamer un budget pour la gestion de la ressource ne serait qu'un réflexe corporatiste de plus. Ces objections manquent le mécanisme : le problème n'est pas le nombre d'acteurs, mais l'absence du frein — même une seule institution, sans budget dédié, resterait sans prise. Et il ne s'agit pas de réclamer plus de pouvoir, mais d'appliquer un droit déjà voté (articles 122 et 193) et de clarifier qui fait quoi, ce dont bénéficient tous les usages, y compris l'eau potable et l'irrigation.

Reste une honnêteté à tenir : distinguer trois niveaux. **Ce qui est établi par les sources** — le mandat de l'INARHY, l'architecture institutionnelle, les volumes de financement, la place prépondérante des bailleurs. **Ce qui relève d'une interprétation systémique** — la possibilité que la structure du financement renforce les silos et les positions établies.

Ce qui reste une hypothèse à vérifier — que les modalités concrètes de financement conduisent effectivement les institutions, ou les bailleurs, à privilégier leurs canaux existants au détriment de la coordination.

Car l'observation ne suffit pas. Un secteur fortement dépendant de financements extérieurs peut favoriser, par sa structure même, la recherche de projets clairement identifiables et portés par des acteurs déterminés ; la coordination, elle, produit rarement un résultat visible sous la forme d'un ouvrage unique, et se laisse donc plus difficilement financer comme un produit autonome. Mais établir que les bailleurs provoquent la compétition institutionnelle exigerait de documenter les mécanismes : conditions d'accès aux financements, choix des agences d'exécution, exigences de reporting, portage des projets, articulation avec les dispositifs nationaux de coordination. Cette séquence est un mécanisme explicatif à tester, non une preuve.

Les leviers : financer la gestion de la ressource, pas seulement la coordination

Le premier levier est d'activer le droit qui existe déjà : la dotation prévue à l'article 122 et les redevances de l'article 193 — celui qui prélève ou qui pollue contribue — pourraient alimenter un Fonds national de l'eau, mécanisme que le PHAN avait imaginé sans jamais l'activer.

Surtout, ces redevances dessinent une logique plus ambitieuse qu'une simple ligne budgétaire. Mesurer la ressource, connaître et autoriser les prélèvements, mesurer les volumes réellement prélevés, appliquer les redevances prévues, générer des recettes et les réinvestir dans la

connaissance, la protection et la sécurisation de la ressource : on ne demande plus « de l'argent pour coordonner », on esquisse un **modèle économique de gestion de la ressource en eau**.

Le deuxième levier est d'articuler les interfaces — entre la ressource, le service et les usages — plutôt que de prétendre les séparer par une frontière nette. Le troisième est de reconnaître la gestion de la ressource comme une fonction publique à part entière, avec ses coûts, ses instruments et ses besoins de financement propres.

Le problème n'est donc pas seulement que le coordinateur manque de budget : c'est qu'une fonction aussi stratégique que la gestion de la ressource en eau ne peut être durablement financée comme une fonction résiduelle. L'INARHY n'est pas seulement chargé de faire asseoir les acteurs autour d'une table ; il doit connaître la ressource, planifier son usage, contribuer à sécuriser sa disponibilité, réguler les prélèvements, arbitrer entre usages concurrents et organiser les conditions économiques de son exploitation durable.

La coordination n'est pas l'alternative aux investissements : elle est ce qui doit les rendre compatibles avec les usages et avec la protection de la ressource. La question financière en devient plus fondamentale : qui finance la gestion de la ressource commune, qui en supporte le coût, et comment les usagers contribuent-ils à sa pérennité ?

Le drap est court. Mais le problème n'est pas seulement que chacun tire de son côté : c'est que le système ne finance pas la couture qui tiendrait ensemble les différentes pièces.

Références

République d'Haïti (2020). Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'INARHY et régissant le secteur de l'eau. Pris le 28 octobre 2020, publié au Moniteur (Spécial N° 16) le 8 mars 2021. [Articles 81, 88, 91, 122, 193.]

Comité Technique d'Élaboration du PHAN (2018). Plan Hydraulique et d'Assainissement National, version 6.0, 14 août 2018. République d'Haïti. [Budget global ; financement du secteur 72 % bailleurs / 28 % domestique ; Fonds National de l'Eau.]

Banque mondiale (2023 ; 2025). Eau et assainissement rural (80 M USD, 2023) ; Territoires Productifs Résilients, phase 2 (50 M USD, 2025).

BID ; FIDA (2018 ; 2009). Innovation agricole ~77 M USD (MARNDP) ; bassins versants 30 M USD (2009 : Grande Rivière du Nord, Ravine du Sud, Cavaillon).

MARNDP / GAFSP (2016). Plan National d'Investissement Agricole (PNIA).

Plan National GIRE 2025-2050 (INARHY / ministère de l'Environnement).

Pour aller plus loin — dans la même série

Cet article se lit seul. Pour qui veut prolonger la réflexion :

A1 — la carte systémique complète du secteur (le diagramme des boucles causales de la GIRE), dont cet article isole un seul enchaînement.

A3 — l'accord de coordination signé en 2026 entre l'INARHY et la DINEPA, lu comme un début et non un aboutissement.

« *Le seau percé* » — sur le financement durable de la GIRE : l'argument jumeau de celui-ci, pris par l'autre bout.

« *Haïti, une pollution gratuite* » — sur le principe pollueur-payeur : l'écho direct des redevances de l'article 193 évoquées ici.

« *Victoire à la Pyrrhus* » — sur cette manière qu'a la gouvernance de financer ses victoires en puisant dans le stock commun.

HAITI-ESPOIR

**IDENTIFIER LES
PROBLÈMES;**

**DÉTERMINER LEURS
CONSÉQUENCES;**

**RECHERCHER LEURS
CAUSES:**

**SENSIBILISER
LES GENS;
ET LES MOBILISER
AUTOUR
DES SOLUTIONS!**

Générique

Directeur Général :
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en chef
Me Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction
Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction
Mutchi Obas Alex Calas
Ing. Yves Junior Vancol
Me Manfred Siméon
Me Jean Hénoc Faroul
Bernadel Joseph
Jean Gustave Molin
Martine Milard
Homère Jean
Emmanuel Voltaire

Promotion

Reporter
Thomas Goldy

Marketing et distribution
Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique
Alexis Jean Billy

HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !